



Alexandra-Marconi cultive
ses racines et se donne
un espace public!

PARC DES GORILLES - GORILLA PARK

Our community reclaims
lost ground to revive
a neighbourhood green space!



BILAN 2017

Les AmiEs du parc des Gorilles

CONSEIL DES GORILLES



Le 31 mars 2016, suite à la première assemblée générale de formation, fut nommé le premier conseil d'administration des AmEs du parc des Gorilles.

Les membres du C.A., du gauche à droite;

- Simon Van Vliet, représentant citoyen
- Miriam Heap-Lalonde, représentante citoyenne
- Frances Foster, représentante citoyenne
- Mikael St-Pierre, représentant de la Soder
- Louis-Bastien Lapierre, représentant citoyen
- Trevor Goring (absent de la photo), représentant citoyen
- Anne Cabaret (absente de la photo), représentante citoyenne

Nous profitons de ce premier rapport annuel pour tracer un bilan de la première année d'existence formelle des AmiEs du parc des Gorilles et pour retracer les quatre années de mobilisation informelle qui l'ont précédé.

Incorporé en 2016, l'organisme à but non lucratif des AmiEs du parc des gorilles s'est donné pour mission de contribuer au verdissement du domaine public dans le secteur Marconi-Alexandra par la restauration d'un espace vert et l'aménagement d'un espace public avec, par et pour la communauté. Reprenant les principales revendications de la mobilisation locale entamée en 2013, les AmiEs du parc des Gorilles se sont fixés pour objectifs :

- 1) De rétablir le caractère naturel et sauvage de l'ancienne emprise de voie ferrée du CP située entre les rues Saint-Urbain, Beaubien, Waverly et Saint-Zotique;
- 2) D'aménager et de maintenir un espace vert et public, destiné à améliorer l'environnement urbain, à promouvoir la biodiversité urbaine et à mettre en valeur le patrimoine naturel et humain du quartier.

L'atteinte de ces objectifs étant intrinsèquement liée à l'acquisition par la Ville de Montréal du terrain visé, l'essentiel des efforts déployés par le comité depuis 2013 a été consacré à un long (et parfois fastidieux) travail de lobbying politique.

De nombreuses actions, formelles et informelles, ont été entreprises pour maintenir l'élan de la mobilisation, malgré les longues périodes d'attente et d'incertitude bureaucratique qui ont jalonné notre parcours. Ayant maintenant l'assurance que le terrain sera bel et bien acquis dans les prochains mois, les AmiEs du parc des Gorilles peuvent maintenant consacrer leur énergie à développer les diverses composantes du projet.

HISTORIQUE



Ancienne propriété de la compagnie de Chemin de fer du Canadien Pacifique (CP), le site était autrefois traversé par une voie de chemin de fer. Laissée en friche par le CP au début des années 1990, l'emprise ferroviaire abandonnée a été ciblée, dès 1992, dans une étude commandée par la Ville de Montréal pour son potentiel de développement en parc linéaire.

Il aura fallu attendre vingt ans avant que le projet de parc linéaire soit mis de l'avant dans un document de planification officiel de la Ville : le Plan de développement urbain, économique et social (PDUES) des secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont, De Castelnau. Adopté en 2013, le PDUES fait de la création d'un parc sur le terrain de cette ancienne emprise ferroviaire l'une des principales « interventions structurantes » proposées dans le secteur.

À l'époque, la Ville avait indiqué au CP sa volonté de se porter acquéreur du terrain. Or, le 26 février 2013, le CP a plutôt cédé le terrain à une filiale du groupe Olymbec, Développement Olymbec inc., pour la somme de 600 000 \$. En mai 2013, le promoteur immobilier a procédé, en catimini, à l'abattage d'une cinquantaine d'arbres matures situés sur l'ancienne emprise ferroviaire.

Prétextant son obligation de décontaminer le terrain, Olymbec a également entrepris des travaux de terrassement qui ont depuis transformé l'ancienne friche végétale en terrain vague fortement minéralisé. (À notre connaissance, aucune étude de caractérisation des sols n'a été faite pour mesurer le niveau de contamination, ni avant ni après les travaux.)

Dans les jours qui ont suivi, l'arrondissement de Rosemont-La-Petite-Patrie déposé une réserve foncière sur le terrain et s'est engagé formellement à y créer un parc en cogestion avec les résidentes et les résidents. Cette action de l'arrondissement est précédée d'une vaste manifestation populaire dans le quartier Marconi-Alexandra, d'où les AmiEs du parc des Gorilles sont nés.

Il s'est écoulé plus d'un an avant que la Ville de Montréal ne s'engage publiquement à financer l'acquisition du terrain dans le cadre du PDUES.

Les négociations avec Olymbec n'ayant jamais montré le moindre signe de progrès, la réserve foncière a été renouvelée en mai 2015. Dès le départ, les agissements d'Olymbec indiquaient clairement que l'entreprise n'avait pas l'intention de céder son terrain à la Ville, ni d'ailleurs de tolérer quelque usage temporaire ou transitoire que ce soit. Quelques jours après le renouvellement de la réserve foncière, le promoteur a même été jusqu'à mettre en demeure deux des membres du comité des AmiEs du parc des Gorilles, les sommant de démanteler un jardin collectif qui avait été aménagé sur le terrain vague un an plus tôt.

Le 13 mars 2017, le conseil d'arrondissement de Rosemont - La Petite-Patrie vote enfin l'expropriation d'Olymbec à des fins de parcs, après quatre années de cheminement du dossier aux confins de la ville-centre.

Un mois avant l'expiration de la réserve foncière, un avis d'expropriation a finalement été déposé devant le Tribunal administratif du Québec (TAQ) le 7 avril 2017. Selon les registres du TAQ, aucune audience n'a encore été fixée dans le dossier.

A photograph showing three people outdoors in a garden or nursery setting. On the left, a man in a dark jacket and light-colored pants is looking at a young tree. In the center, a woman wearing sunglasses and a light-colored coat is also looking at the tree. On the right, a man wearing a green beanie and a dark jacket is looking towards the other two. The background is filled with lush green foliage. The ground is covered with gravel. The word "PARTENARIATS" is overlaid in bold black text on the left side of the image.

PARTENARIATS

Au fil des ans, les AmiEs du parc des Gorilles ont su tisser des liens avec d'autres organisations sensibles à la mission de l'organisme. Ces liens ont permis aux AmiEs d'accroître la portée de ses actions et de rejoindre un public plus large.

1) Société de développement environnemental de Rosemont (Soder)

Fondée en 1996, la Soder développe des projets environnementaux à forte dimension sociale. Issue du monde communautaire de Rosemont, la Soder est mandataire des programmes Écoquartier et Tandem pour l'arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie à Montréal.

Depuis 2013, la Soder accompagne les AmiEs dans sa mission de développer un espace de biodiversité dans Marconi-Alexandra. En effet, depuis la manifestation en réaction au saccage du site par Olymbec, l'organisme a su dégager des ressources afin d'accompagner le groupe, en plus d'offrir une ouverture vers l'administration vers l'arrondissement.

Depuis 2014, c'est Mikael St-Pierre, directeur des mandats municipaux, qui est le répondant de la Soder auprès des AmiEs. Depuis 2016, il est administrateur de l'OBNL des AmiEs du parc des Gorilles.

2) Association du design urbain du Québec (ADUQ)

L'ADUQ est une organisation dédiée à mettre en valeur le design urbain au Québec et à inciter ceux qui le pratiquent à échanger et à tisser des liens. L'organisme souhaite ainsi contribuer à la diffusion des compétences spécifiques pour

une intervention urbaine responsable dans un environnement de plus en plus complexe et changeant.

Appui de la première heure, l'ADUQ a contribué à organiser deux événements anniversaires, en mai 2015 et 2016. En effet, l'organisation de ces événements a permis à la communauté de Marconi-Alexandra et à celle du design urbain de renouer avec cet espace temporairement perdu et de réfléchir sur l'avenir des friches montréalaises.

3) Société de développement Waverly

La société de développement Waverly a été créée afin de participer activement au développement économique, social et culturel du quartier Alexandra-Marconi en proposant des projets à l'esprit collectif qui font la liaison entre les acteurs actifs du quartier tout en répondant aux défis des communautés.

En septembre 2017, elle organisa Projet Ex, un festival citoyen qui proposa une programmation à l'image du quartier, foisonnante d'idée, éclectique et hautement colorée pour faire découvrir la créativité unique de cette enclave de la ville de Montréal.

Les AmiEs du parc des Gorilles, en plus de participer à l'événement via la réalisation d'une oeuvre collective et des projections, a participé à toute l'élaboration du festival afin d'assurer que les valeurs des AmiEs soient bien reflétées dans la programmation. Frances Foster, Simon Van Vliet et Mikael St-Pierre ont d'ailleurs eu l'occasion d'intervenir lors de la journée de conférences.

BIENVENUE
PARC des GORILLES

RELATION AVEC LA VILLE DE MONTRÉAL



Au fil des ans, les AmiEs du parc des Gorilles ont réalisé différents exercices de lobbying politique afin d'assurer que le dossier du parc des Gorilles reste d'actualité au sein des instances décisionnelles de la ville de Montréal.

RELATION AVEC LA VILLE CENTRE

Les AmiEs du parc des Gorilles ont rencontré à trois reprises l'élu responsable du dossier à la ville centre, Russell Copeman, ex-maire d'arrondissement de Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce et Responsable de l'habitation, de l'urbanisme, de la gestion et de la planification immobilière et de l'Office de consultation publique de Montréal.

La première rencontre a eu lieu le 16 septembre 2015, et il s'agissait d'une première approche à l'élu afin de faire connaître la mobilisation des résidentEs de Marconi-Alexandra en lien avec le projet. L'élu a réitéré à l'occasion l'engagement d'exproprier le propriétaire qu'il avait prit au Conseil de ville en 2014. Peu d'informations fraîches furent acquises suite à cette rencontre.

Une seconde rencontre a eu lieu le 19 février 2016. L'objectif de cette rencontre était d'en savoir plus sur le processus d'expropriation et les relations entre la ville centre et l'arrondissement suivant l'expropriation. Alors que peu de nouvelles ont été communiquées au groupe lors de ce rendez-vous, nous sentions un certain optimisme chez les interlocuteurs. Finalement, il fut mentionné au comité que ceux-ci seraient "les premiers à savoir" advenant des développements.

Une troisième et dernière rencontre eut lieu avec monsieur Copeman le 7 mars dernier. Cette rencontre a été devancée de trois semaines suite aux actions de mobilisations des AmiEs. Peu loquace, monsieur Copeman a réitéré son engagement tenu trois ans plus tôt et assuré que cela se ferait avant la fin de la réserve foncière. Plus encore, le ton semblait positif, alors qu'on tentait de nous faire comprendre que nous étions proches d'un dénouement.

Finalement, la ville centre a autorisé l'expropriation du propriétaire le 10 mars 2017, soit trois jours après la rencontre avec l'élu Copeman.

Suite au changement d'administration à l'Hôtel de Ville, les AmiEs du parc des Gorilles anticipent une meilleure collaboration entre les éluEs et les fonctionnaires en arrondissement et à la ville-centre.

RELATION AVEC L'ARRONDISSEMENT

Les AmiEs du parc des Gorilles ont toujours eu des relations claires avec l'arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie. Dès 2013, les élus locaux s'étaient positionné en faveur de l'aménagement ce parc et contre la coupe sauvage des arbres par le nouveau propriétaire. En plus d'appliquer des amendes au propriétaire pour avoir abattu une cinquantaine d'arbres matures sans permis, l'arrondissement a procédé à une réserve foncière sur le site, soit l'imposition d'un gel, pour le propriétaire, de développement ou de transfert.

Les AmiEs, via leur partenaire la Soder, ont un

lien direct avec l'administration locale, ce qui facilitait certaines communications. Au courant des années, des rencontres ont eu lieu avec le maire de l'arrondissement, François Croteau, en novembre 2014 ainsi qu'en janvier 2016 et en mars 2017. Plus encore, les AmiEs ont pu rencontrer leur conseiller de ville, François Limoges, à plusieurs reprises, en plus de bénéficier du soutien du conseiller de ville du district voisin, Marc-André Gadoury.

En somme, l'arrondissement s'est toujours montré publiquement ouvert à l'aménagement du parc des Gorilles par les citoyenNEs du quartier Marconi-Alexandra. Les élus ont même proposé le dépôt d'une proposition d'entente de cogestion, proposition qui a été communiqué à l'arrondissement en début 2016. Les AmiEs du parc des Gorilles sont toujours en attente d'un suivi pour la signature de cette entente, qui est maintenant responsabilité d'un officier de l'arrondissement.

ACTIONS

THIS IS NOT A
PARKING LOT.

GREEN
DREAM
DEAL



16 SEPTEMBRE 2016, PARKING DAY :

LES GORILLES OCCUPENT LE TROTTOIR ET FONT
CONNAITRE LA LUTTE POUR REPLANTER LE
PARC DES GORILLES

Le Park(ing) Day est un évènement coordonné par le CRE (Conseil régional de l'environnement de Montréal). La journée a pour but de faire réfléchir aux enjeux relatifs à l'usage des espaces de stationnement partout à Montréal. Les diverses activités de Park(ing) Day rassemblent les résidentEs en mettant en lumière l'interaction sociale dans un cadre créatif et en invitant les gens à repenser les espaces asphaltés, principalement conçus pour répondre aux besoins des véhicules motorisés.

Des activistes gorilles locaux ont occupé une partie du trottoir face au site connu sous le nom de Parc des gorilles, un terrain historiquement vert à l'angle de Beaubien et Saint-Urbain, dans Marconi-Alexandra. Les AmiEs du Parc des gorilles ont décidé de participer à Park(ing) Day pour dialoguer avec les résidentEs locaux et piquer la curiosité des passantEs, dont plusieurs travaillent dans les édifices adjacents au terrain de gravelle laissé à la communauté par Olymbec, le promoteur immobilier propriétaire du site. Le site bulldozé est actuellement inutilisé, mais les résidentEs de Marconi-Alexandra n'ont ni oublié, ni cessé de rêver à un espace vert et sauvage. Les AmiEs du Parc des gorilles ont profité de Park(ing) Day pour souligner les besoins environnementaux d'une communauté intensément urbaine et l'urgence d'agir face à l'expiration imminente (mai 2017) de la réserve foncière.

Les membres du comité ont organisé un

évènement interactif, informatif et amusant afin de susciter l'intérêt du voisinage envers le Parc des gorilles et peut-être toucher des personnes qui ne connaissent pas encore l'histoire du site. Le comité a fait la promotion de l'activité au moyen de Facebook et de la page web des gorilles. Trevor Goring a conçu une affiche encourageant le public à venir prendre un selfie face au terrain vague. Les participantEs étaient ensuite invitéEs à poster la photo sur la page Facebook des AmiEs du Parc des gorilles. Au cours des 3 heures qu'a duré l'activité, des tracts d'information et des bananes ont été distribués. Une peinture de Frances Foster servait de décor et invitait les passantEs à imaginer l'espace vert perdu. Les membres du comité (Simon Van Vliet, Frances Foster, Miriam Heap-Lalonde et Trevor Goring) ont pu discuter avec des nouveaux résidents et des voisinEs de longue date. Des photos et des images vidéo ont été prises et mises en ligne. De nombreux résidentEs ont exprimé leur soutien via la page Facebook du Parc des gorilles – un petit pas de plus vers l'acquisition du terrain!

Le succès de Park(ing) Day est dû au public touché par l'action grâce aux médias sociaux, à la distribution de tracts et aux conversations en personne au sujet des étapes à venir pour le Parc des gorilles. L'évènement a attiré l'attention des résidentEs et des commerces locaux. Merci aux gorilles dévoués qui travaillent fort pour récupérer le Parc des gorilles et conserver un élément historique de Marconi-Alexandra.

MARS 2017 :

UNE CAMPAGNE DU PARC DES GORILLES
100 JOURS AVANT L'EXPIRATION DE LA RÉSERVE
FONCIÈRE
UN CRI DE RALLIEMENT POUR LE PARC DES
GORILLES!

"Expropriation si nécessaire, mais pas nécessairement expropriation" – Russell Copeman, ex-maire élu de NDG a fait cette déclaration formelle le 14 septembre 2014 pendant la période de questions du conseil de ville, Plusieurs gorilles étaient présents pour interroger la ville au sujet de l'avancement des négociations entre les nouveaux propriétaires du terrain, Olymbec, et la Ville de Montréal. La vidéo de M. Copeman faisant cette déclaration a été le moteur de la campagne 100 jours avant l'expiration de la réserve foncière.

En mars 2017, face à l'expiration imminente de la réserve foncière, les AmiEs du Parc des gorilles ont organisé un blitz de messages sur les médias sociaux, d'envois par télécopieur et d'appels téléphoniques de résidentEs locaux et sympathisantEs visant à faire pression sur M. Copeman afin qu'il divulgue les détails de l'état des négociations et du processus d'expropriation.

Avant le lancement de la campagne sur les médias sociaux, des rumeurs circulaient à l'égard de l'état des négociations menées par la DSTI (Direction des stratégies et transactions immobilières), le comité exécutif, présidé par M. Russell Copeman, ainsi que l'arrondissement de Rosemont-la-Petite-Patrie en vue de l'acquisition du Parc des gorilles. Les AmiEs du Parc des gorilles, qui n'avaient pas eu de nouvelles du processus depuis longtemps, ont découvert en



décembre 2016 que les négociations étaient au point fixe entre Olymbec et la ville.

En janvier 2017, le comité a demandé à rencontrer un conseiller de Rosemont-la-Petite-Patrie afin d'éclairer la confusion entourant le terrain en question. Au cours de la rencontre, les gorilles ont rapidement compris que les négociations ne semblaient plus aller de l'avant. Les membres du comité ont ainsi décidé de lancer une campagne de pression à l'intention des personnes directement impliquées dans l'expropriation du terrain du Parc des gorilles.

Simon Van Vliet a fait un excellent montage créatif de la déclaration de Copeman. La vidéo a été mise en ligne sur la page Facebook des gorilles et a servi de moyen de pression envers la ville : plus de 7000 personnes l'ont visionné en 24 heures. La ville et M. Copeman ont rapidement réagi en annonçant informellement que la ville était prête à exproprier Olymbec. Finalement, 4 ans plus tard, nous avons un engagement en faveur d'un espace vert.

L'engagement et la détermination d'un petit groupe de résidentEs a eu raison d'un énorme promoteur immobilier. Nous avons gagné un espace vert pour la communauté et conclu une entente historique de cogestion du futur Parc des gorilles avec l'arrondissement de Rosemont-la-Petite-Patrie!

22 SEPTEMBRE 2017, PARKING DAY:

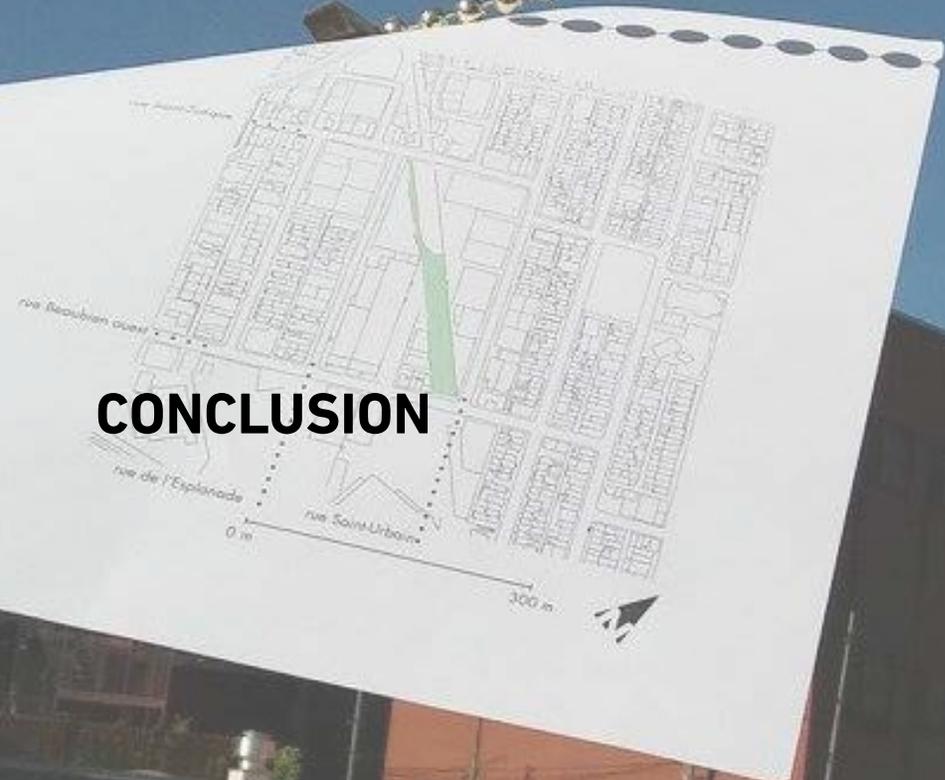
LES AMIES DU PARC DES GORILLES, LA COALITION VÉLO DE MONTRÉAL, LE CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE MONTRÉAL, COPENHAGENIZE DESIGN CO., PIÉTONS QUÉBEC ET VÉLO FANTÔME MONTRÉAL S'ASSOCIENT DANS LE CADRE DE PARK(ING) DAY POUR REDESSINER L'INTERSECTION SAINT-URBAIN/ BEAUBIEN.

L'aménagement déficient de cette intersection achalandée, située dans un secteur présentant une forte densité de déplacements actifs et de circulation automobile de transit, incluant de nombreux véhicules lourds qui effectuent des livraisons locales dans les divers commerces et industries du quartier, doit être revu et corrigé. D'autant plus qu'avec le désenclavement du secteur vers l'ouest, via l'axe central du nouveau campus de l'Université de Montréal, et avec la densification en cour des pôles d'emplois aux abords du site futur du parc des Gorilles, le volume et les flux de circulation, notamment de circulation piétonne, seront appelés à augmenter considérablement dans les années à venir.

Dans le double objectif de sensibiliser le public à l'importance de protéger les usagers vulnérables par des aménagements limitant les conflits d'usage sur la chaussée et réduisant les risques de collisions et d'obtenir des engagements politiques à l'échelle locale et municipale en faveur d'une reconfiguration de l'intersection mettant la sécurité et la convivialité du transport actif dans le secteur avant la fluidité automobile, nous avons choisi d'occuper symboliquement cet espace dans le cadre du PARK(ing) Day en le redessinant.

L'aménagement temporaire Parking Day 2017 des AmiEs du parc des Gorilles a reçu une mention du jury de l'ADUQ pour son caractère politique et l'effort de collaboration entre organismes.

CONCLUSION



(Re)Créons le Parc des Gorille

Facebook : Opération Avenue du Parc
Courriel : operationaveduparc@gmail.com

Ancienne voie ferrée du Canadian Pacifique. Cet espace a besoin de vous. La Ville de Montréal avait annoncé la création d'un parc dans cet espace vert. Le terrain qui comportait une cinquantaine d'arbres matures a été vendu et les arbres coupés sans permis par Olymbec, le nouveau propriétaire. Nous voulons reconquérir cet espace perdu. Plusieurs voisins se posent des questions sur les démarches en cours et demandent plus de transparence. Venez apporter votre soutien!



Alors que la guerre de tranchée que fut le lobbying politique semble tirer à sa fin et que le terrain est sur le point de revenir dans le giron public, les AmiEs du parc des Gorilles se préparent pour une période intense de mobilisation de la population de Marconi-Alexandra afin que sa voix soit entendue dans la création d'un premier grand espace public du quartier.

Les AmiEs du parc des Gorilles, fort de tous les liens tissés au fil des années, sont fiers de continuer à mener le combat afin que tous les membres de la population de Marconi-Alexandra puissent être entendus dans la réalisation de notre parc.

De l'avis du conseil d'administration sortant, les priorités du prochain conseil devraient être :

- 1) La conclusion d'une entente avec l'arrondissement sur la gestion du terrain et de son réaménagement ;
- 2) L'élaboration d'un plan de renaturalisation et de gestion environnementale du site ;
- 3) L'élaboration d'un programme de mise en valeur du patrimoine naturel et humain du quartier ;
- 4) La recherche de financement pour assurer l'autonomie de l'organisme et la pérennité de ses activités.

